



Entretien Recteur de Mayotte le mardi 9 novembre

En présence de : Pour la FSU : Sigrid Gérardin, co-secrétaire générale du SNUEP-FSU, Sabrina Hassani, co-secrétaire départementale SNUEP-FSU Mayotte, Ahmed Madhoine, co-secrétaire départemental SNUEP-FSU Mayotte, Henri Nouri, co-secrétaire départemental FSU-Mayotte,

Pour l'administration : Recteur, DRH

La FSU a interpellé le rectorat sur les plans de relance. Quelle somme allouée à Mayotte sur le versant transition écologique, réindustrialisation, secteurs prioritaires, aides aux territoires et sur les dispositifs du plan 1 jeune 1 solution. Nécessité d'un regard et d'un contrôle strict sur l'argent public dépensé. Quel bilan sur le chômage des jeunes à Mayotte et quel contrôle de l'Etat sur les sommes données aux entreprises comme : les aides à l'embauche ou les aides conséquentes à l'apprentissage (pour rappel : chaque entreprise qui signe un contrat d'apprentissage avec un jeune mineur perçoit 5000 euros et avec un majeur : 8000 euros) ?

S'agissant du plan de relance 1 jeune, 1 solution, le recteur souligne l'importance de l'investissement dans le bâti scolaire sous la responsabilité de l'état, spécificité de Mayotte même s'il existe une instance intermédiaire entre Recteur, préfet et collectivité territoriale.

Application de l'accord sur l'égalité professionnelle du 30 novembre 2018.

Un plan d'action Egalité a été signé en CTMEN. Toutes les académies doivent mettre en place des groupes de travail avec un pilotage par un référent académique déchargé à 50%. Sigrid rappelle les différents axes :

Pilotage, plafond de verre et mixité des métiers, éradication des écarts de rémunération, Articulation vie professionnelle, vie privée, violences sexistes et sexuelles (dont les violences conjugales) à destination des personnels

Un accent particulier doit être mis sur les AESH, à 80 % des femmes de surcroît sous payées.

Réponse du DRH : Il attend les résultats de l'expérimentation en cours mais ce sera fait.

Absence d'EPI

Sigrid observe que les lycéens de la voie pro partent en stage sans EPI (équipement de protection individuelle). Du fait du caractère national des établissements, il n'y a pas d'intervention de la

collectivité territoriale contrairement à la métropole. Le recteur assure qu'il faut utiliser les fonds sociaux des établissements scolaires pour les équiper. Le recteur reconnaît également une difficulté sur les visites médicales. La FSU fait remarquer que les établissements subissent un refus sur leur demande de fonds sociaux concernant les EPI. Le recteur assure que ce refus relève de la date complexe de Novembre/décembre (fin de l'exercice comptable) et que les chefs d'établissement doivent anticiper cette demande dès le mois de septembre. En janvier les demandes tardives seront réexaminées.

Pôles thématiques et carte des formations

Le recteur développe ensuite sa vision de la voie pro et sa réflexion sur les pôles thématiques qui seront implantés : Mtsangamouji : tertiaire, Chirongui : métiers d'art, Petite terre : lycée de la mer, Kahani : transformation agro-alimentaire, Bandrélé : santé et eau.

Les fonds européens permettront des formations pour 3000 élèves de la voie pro. Un plan pluriannuel de formations sera présenté par le DAFPIC. Le recteur accepte la demande de la FSU d'organiser un GT sur la carte des formations avant le comité technique.

Versement de Isoe, part variable en SEGPA

Sigrid rappelle qu'il est désormais institué une ISOE pour les profs référents (équivalent profs principaux) de SEGPA. Elle demande à ce que la mise en paiement de cette part variable soit effective ainsi que sa rétroactivité sur 3 ans soit prise en compte. Le Recteur confirme que cette décision ministérielle sera respectée.

Divers

La FSU souligne en vrac, des problèmes de management au lycée de Sada, des abus de pouvoir de certains DDFPT, une non accessibilité des registres santé et sécurité au travail dans certains établissements, des conseils de classe tardifs qui peuvent mettre en cause la sécurité des personnels.

Le recteur prend note.